



ELECTIONS 2019

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE : GUIDE DES POSITIONS DES PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES

Dans ce contexte préélectoral, l'heure est à la prise de température des positions des partis politiques sur les grandes thématiques sociétales. Les discriminations basées sur le genre, le harcèlement, les faits de violences conjugales et sexuelles font encore malheureusement trop partie de l'actualité. L'urgence de faire de la prévention et d'éduquer les jeunes générations à un comportement affectif, relationnel et sexuel responsable est criante. C'est l'une des missions du secteur du planning familial.

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) vous présente une synthèse de son travail d'analyse des positions des différents partis politiques francophones sur les questions de droits et de santé sexuelle et reproductive : éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), interruption volontaire de grossesse (IVG), infections sexuellement transmissibles (IST), violences basées sur le genre, droits des LGBTQI+, contraception, ... Qu'en pensent les partis politiques francophones ? À quoi se sont-ils engagés pour la prochaine législature ?

Pour répondre à ces questions, la FLCPF a rencontré chacun des partis politiques francophones démocrates¹ et leur a présenté son recueil de positions politiques. Elle leur a ensuite soumis un questionnaire simple dans le cadre duquel les partis étaient invités à se positionner en faveur ou en défaveur d'affirmations simples. Enfin, la FLCPF a minutieusement étudié leurs programmes électoraux. Le résultat : cette synthèse de quelques pages qui permet de mettre en lumière de grandes tendances, nous dévoile quelques petites surprises, et porte à notre attention des détails qui ne nous ont pas échappé...

Sur les thématiques relevant de l'EVRAS et des droits et de la santé sexuelle et reproductive, nous constatons tant sur la forme que sur le fond de grandes disparités entre les partis. Certains programmes sont beaucoup plus développés que d'autres sur les questions qui nous préoccupent. Ainsi, les programmes du MR et du CDH sont relativement légers comparés à ceux du PS, d'ECOLO, du PTB ou de DéFI qui sont plus fouillés. Sur le fond également nous pouvons réaliser la même distinction. Souvent, les positions des quatre derniers partis se rejoignent (plus ou moins fortement selon les sujets) tandis que le CDH et le MR prennent plus souvent des positions plus éloignées.

Deuxièmement, trois grandes thématiques peuvent aisément être identifiées comme prépondérantes **pour l'ensemble des partis**, même si l'on peut ressentir à la lecture des programmes des nuances dans l'approche. Leur contenu est largement plus développé que d'autres thématiques SSR. Ces thématiques sont :

¹ CDH, DéFI, ECOLO, MR, PS, PTB.

- (1) **la lutte contre les violences sexuelles, intrafamiliales et basées sur le genre ;**
- (2) la lutte contre la discrimination et pour la défense des droits des **personnes LGBTQI+ ;**
- (3) et une troisième thématique que l'on pourrait synthétiser sous le titre « **Egalité des chances et des genres dans la parentalité, la vie professionnelle et les droits sociaux** ». Les partis prévoient énormément de mesures qui visent l'égalité des genres mais par le biais de différents prismes qui sont interconnectés. L'égalité des chances et des genres dans les droits sociaux est entre autres supposée lutter contre la précarité, notamment des femmes, à la tête des près de 85% des familles monoparentales. L'égalité sur le marché de l'emploi (égalité des salaires, prise en compte des interruptions de carrière, pension, discriminations liées au statut familial) est supposée elle aussi mieux lutter contre la précarité des femmes et pour une meilleure protection de leurs droits. Enfin, des mesures en termes de parentalité ont pour objectif une plus grande égalité dans la prise en charge des responsabilités familiales au sein du couple, ce qui doit par ailleurs permettre aux femmes un meilleur accès au marché du travail, et dès lors une meilleure couverture en termes de droits sociaux. Bref, nous l'aurons compris, ces trois champs d'intervention sont intimement liés les uns aux autres.

Dans cette synthèse, nous traiterons aussi de la thématique de l'organisation des soins de santé sur laquelle tous les partis se sont positionnés dans leur programme. S'il ne s'agit pas de santé sexuelle ni de planning familial en particulier, la première ligne de soins est presque toujours concernée. Il nous paraît intéressant d'avoir à l'esprit les intentions des différents partis en la matière, notamment, par exemple, dans le contexte de l'actuel projet de réforme de l'ambulatoire bruxellois.

Dans **leur programme électoral**, quelles thématiques des droits et de la santé sexuelle et reproductive les partis politiques francophones ont-ils évoquées. Voici les réponses présentées synthétiquement dans un tableau comparatif.

THÈMES	CDH	DEFI	ECOLO	MR	PS	PTB
EVRAS	✓	✓	✓	✗	✓	✓
IVG	✓✗	✓	✓	✗	✓	✓
CONTRACEPTION	✓✗	✓	✓	✗	✓	✓
IST/VIH	✓✗	✓	✓	✗	✓	✓
VIOLENCES	✓	✓	✓	✓	✓	✓
LGBTQI+	✓✗	✓	✓	✓	✓	✓
HANDICAP ET SSR	✗	✗	✗	✗	✓	✗
FEMMES EN GRANDE PRÉCARITÉ	✗	✓	✗	✗	✗	✗
PÉNURIE DE MÉDECINS (IVG)	✗	✗	✗	✗	✓	✗
NUMÉRO INAMI	✗	✗	✗	✗	✗	✗
REFORME APE	✗	✗	✗	✗	✓	✗
REFORME AMBULATOIRE BXL	✗	✓	✗	✗	✗	✗
DÉCRET WALLON CPF	✗	✗	✗	✗	✗	✗
FONCTION COORDINATEUR	✗	✗	✗	✗	✗	✗

Dans le cadre du **questionnaire** soumis par la FLCPF, comment les partis politiques francophones se sont-ils positionnés sur les différentes affirmations ?

AFFIRMATION	CDH	DEFI	ECOLO	MR	PS	PTB
L'EVRAS doit être généralisée	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
L'IVG doit être possible jusqu'à 20 semaines de grossesse	NON	NON	OUI	/	OUI	OUI
Le délai de réflexion avant une IVG doit être fortement réduit	OUI	OUI	OUI	/	OUI	OUI
La contraception doit être gratuite à tout âge	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI
La sensibilisation à la contraception doit être renforcée sur le terrain pour le public adulte	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
L'accès à la vaccination contre le HPV doit être garanti pour les publics à risque	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Un nouveau plan national VIH doit être élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs associatifs concernés, les différents niveaux de pouvoirs et dotés de moyens suffisants	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Le TROD doit être étendu à des IST autres que le VIH	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Un plan contre les violences de genre, sexuelles et intrafamiliales doit être concerté avec l'ensemble des acteurs associatifs concernés, les différents niveaux de pouvoirs et dotés de moyens suffisants	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Il faut former les travailleurs psycho-médico-sociaux à la prise en charge de	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

publics spécifiques, comme le public LGBTQI+						
Les femmes en situation de séjour irrégulier doivent pouvoir interrompre leur grossesse sans difficulté administrative (AMU)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Les personnes en situation de handicap doivent bénéficier de l'EVRS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Les étudiant.e.s de toutes les facultés de médecine du pays doivent être formé.e.s à l'IVG et à la pratique médicale en planning familial	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Il faut augmenter les moyens financiers des CPF pour contrer la pénurie de médecins et de gynécologues au sein de ceux-ci	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI
Les CPF doivent disposer d'un N° INAMI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI
La fonction de coordination – ou responsable de la gestion journalière – au sein des CPF doit être reconnue et correctement financée par les autorités publiques	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
En cas de réforme du décret ambulatoire (BXL) et APE (Wallonie), les CPF et la santé sexuelle doivent être renforcés afin de pérenniser des services de santé sexuelle de qualité	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Le décret wallon du 24 janvier 2014 relatif au secteur du planning familial doit être évalué, et le cas échéant, modifié	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Enfin la généralisation de l'EVRRAS ?

L'EVRRAS pour commencer. Elle est traitée de manière assez transversale à travers les programmes selon les chapitres : enseignement, égalité des chances, droits des femmes, etc. Seul le MR ne traite pas du tout le sujet dans son programme, même s'il soutient la généralisation de l'EVRRAS telle que proposée dans notre questionnaire. Il souhaite « *généraliser cette sensibilisation sous l'angle de l'éducation mais également de la prévention en soins de santé* ». Si le CDH aborde bien ce thème dans son programme, il le traite néanmoins de manière assez différente des autres partis.

Dans les programmes électoraux, l'EVRRAS est surtout traitée dans son approche scolaire. Les partis parlent bien évidemment de sensibilisation et de prévention en dehors du secteur scolaire, mais sans forcément l'explicitier sous le vocable « EVRRAS ». DéFI et le PS parlent tout de même de développer l'EVRRAS dans les secteurs extra-scolaires pour le premier et dans le secteur de la jeunesse pour le second. Dans sa réponse au questionnaire, le CDH précise vouloir renforcer l'EVRRAS dans le secteur de la jeunesse.

ECOLO, DéFI, le PS et le PTB parlent tous les quatre de renforcer ou de **concrétiser la généralisation de l'EVRRAS dans l'enseignement**. Si le PS l'envisage pour l'ensemble des établissements scolaires, du fondamental au secondaire en passant par l'enseignement spécialisé et en alternance, ECOLO ne cite que l'enseignement primaire et secondaire, même si l'on peut supposer, sur base de notre rencontre avec le parti notamment, qu'il ne s'agit pas là d'une sélection consciente. Le CDH ne parle pas à proprement parlé de généralisation de l'EVRRAS mais bien d'intégrer celle-ci au tronc commun conformément au Pacte d'Excellence. Ce qui suppose une généralisation en soi mais pas selon la même approche. En effet, les quatre autres partis parlent bien des professionnels de terrain et d'opérateurs extérieurs, et de leur labellisation nécessaire à la qualité des interventions (seul le PTB ne parle pas explicitement de label de qualité). Le CDH quant à lui mentionne la labellisation des activités (et ne parle pas d'opérateurs). DéFI, le PS et le PTB prônent également **l'élaboration d'un cadre référentiel** (ECOLO n'en parle pas explicitement) visant à déterminer notamment des contenus adaptés aux âges, la fréquence des animations, la récolte de données, etc. Le PS précise également qu'il est nécessaire de développer un processus de rapportage et d'évaluation. Le CDH quant à lui, recommande l'élaboration d'un référentiel pour « *l'ensemble des cours philosophiques* ». De plus, il est intéressant de souligner que pour les centristes, « *ce référentiel s'abstiendra de définir des savoirs spécifiques, mais établira les compétences devant être acquises, en particulier des compétences de réflexivité à l'égard de ses propres convictions et d'ouverture aux autres convictions* ». Il semble important de souligner cet élément car cela présuppose de leur ligne de conduite dans le cas où un référentiel commun en EVRRAS devrait un jour être défini.



Pour le PTB, ECOLO, le PS et DéFI, différents corps **professionnels** (cela va des enseignants jusqu'aux éducateurs et acteurs de la santé scolaire selon les partis) **doivent impérativement être sensibilisés, voire formés** (le degré d'apprentissage n'est pas le même pour tous les partis) à l'EVRRAS, notamment pour participer, auprès des jeunes, à la déconstruction des stéréotypes, aux enjeux de l'égalité entre les hommes et les femmes, lutter contre le sexisme et l'hypersexualisation, etc. Cette formation doit s'intégrer dans la formation initiale et continue des enseignants, notamment pour le PTB et DéFI.

IVG : vers une réduction du délai de réflexion ?

Le MR ne parle pas non plus d'**IVG** dans son programme. Lors de notre rencontre, le parti a rappelé qu'en son sein, sur les questions éthiques, le vote est individuel et laissé à la libre appréciation des parlementaires. C'est comme cela qu'ils ont également justifié ne pas se positionner sur ces questions dans le questionnaire. Une majorité des éventuels parlementaires MR pourrait néanmoins être favorable à l'allongement du délai gestationnel légal et à la réduction du délai de réflexion. Lors de notre rencontre, le MR a tenté de défendre, de manière non convaincante, le bilan du parti au sein de la majorité fédérale sur le dossier de l'IVG. Ils se sont à nouveau félicités de la suppression de l'état de détresse et de la sortie du Code pénal. Ils ont souligné « *l'effort gigantesque* » du parti pour ouvrir ce dossier au sein de la majorité malgré qu'il ne soit pas prévu dans l'accord de gouvernement. Ils soutiennent que le gouvernement a manqué à plusieurs reprises de tomber à cause de ce dossier et font part de la frustration des têtes de parti face à « *l'ingratitude* » manifestée au vu de l'énergie politique qu'ils y ont dépensée.

Sans surprise, le CDH n'est pas plus loquace sur le sujet dans son programme. Il est néanmoins intéressant de rapporter qu'il y considère « *le pays [comme] progressiste sur le plan éthique, avec ses législations [entre autres] sur l'avortement* ». Il prévoit également l'évaluation régulière des lois bioéthiques (dont celle portant sur l'IVG) « *de la façon dont elles sont appliquées, des problèmes qui se posent, des modifications qui pourraient y être apportées* ». Dans ses réponses au questionnaire, le CDH s'est montré en défaveur d'un allongement du délai gestationnel légal qui doit être maintenu à 12 semaines de conception. Il le justifie par le stade de développement du fœtus à cet âge de la grossesse. En revanche, **ils se disent éventuellement favorables à la réduction du délai de réflexion !**



Les quatre autres partis se montrent **en faveur d'un allongement du délai gestationnel légal** et de la réduction du délai de réflexion, même s'ils n'ont pas tous répondu « OUI » au questionnaire (la question portait sur 20 semaines de conception). Ainsi, le PTB défend un allongement jusqu'à 18 ou 20 semaines de conception, tout comme ECOLO et le PS qui prônent 18 semaines. DéFI avance quant à lui 16 semaines. Il justifie sa position sur base des auditions des experts en Commission, qui semblaient pourtant majoritairement se positionner en faveur des 18 semaines. Parmi eux, un large consensus se dégage pour la réduction du délai de réflexion à 48h. DéFI va un peu plus loin et propose 24h. ECOLO est favorable à la suppression des sanctions pénales à l'encontre femmes, tout comme DéFI et le PS qui ajoutent également la suppression de celles à l'encontre des médecins. Le PTB ne semble pas se prononcer sur ce point mais mentionne dans son programme la sortie du Code pénal. Parlent-ils de la suppression des sanctions pénales ou ne sont-ils pas très au fait de la loi du 15 octobre 2018 ? En termes de conditions, le PS soutient l'abolition de toutes les conditions autres que celles du délai. DéFI demande également que l'obligation d'information concernant les possibilités d'adoption soient supprimées. Il demande aussi, tout comme ECOLO, **l'interdiction de la clause de conscience institutionnelle**. Le PTB ne semble pas très au fait du concept puisqu'il indique dans son programme vouloir l'obligation de renvoi pour les médecins et les hôpitaux qui ne souhaitent pas pratiquer l'avortement. Néanmoins, ce dernier, tout comme le PS, souhaite augmenter la couverture territoriale des centres pratiquant l'avortement afin d'assurer un meilleur accès à l'IVG. ECOLO et DéFI appellent tous les deux à la mise en place de structures spécialisées pour la prise en charge des IVG du second trimestre avec des équipes multidisciplinaires de professionnels spécifiquement formés à cette pratique. Enfin, en matière de **formation des médecins à la pratique de l'IVG**, ECOLO, DéFI et le PS indiquent dans leurs réponses au questionnaire leur souhaite

d'inscrire celle-ci dans le cursus de formation en médecine de l'ensemble des universités. Avec des variations toutefois : cela va de l'adaptation des contenus du cursus (programme du PS) à l'inscription des techniques d'avortement (ECOLO) en passant par une formation de base à la pratique (DéFI).

En lien avec la thématique de l'IVG, DéFI est le seul parti à plaider dans son programme pour l'abrogation de la loi du 19 décembre 2018 sur **le statut de l'enfant sans vie** et demande que soit mis en œuvre un meilleur accompagnement psycho-social des couples endeuillés.

Un meilleur accès à la contraception !

Tous les partis soutiennent des mesures en faveur de la **contraception**, avec quelques nuances néanmoins. Sur base des réponses au questionnaire, tous les partis ne se montrent pas en faveur de la **gratuité de la contraception à tous les âges**. Malgré l'opposition affichée par certains, on peut supposer que cela relève plutôt d'un certain pragmatisme là où d'autres se sont montrés probablement plus idéalistes. Ainsi ECOLO et le MR défendent l'extension de la gratuité jusqu'à 25 ans. ECOLO défend son projet de « Pass Contraception », comme il l'explique dans son programme également. Le MR justifie sa position en mentionnant avoir soutenu la proposition de loi socialiste qui vise l'extension de la gratuité des moyens contraceptifs jusqu'à 25 ans et de la pilule du lendemain à tout âge. En réponse à notre questionnaire, le PS a justement répondu favorablement à la gratuité des moyens contraceptifs à tout âge. Le MR n'aborde pas les questions de contraception dans son programme. Le CDH ne s'étend pas davantage, tout juste note-t-il au passage que les moyens contraceptifs doivent être mieux remboursés. Le PTB n'en dit pas beaucoup plus dans son programme si ce n'est qu'il soutient la gratuité de tous les moyens contraceptifs. DéFI est un peu plus expansif. Il demande la concrétisation de la proposition de loi socialiste mais en étendant l'âge à 27 ans. Il insiste par ailleurs sur l'importance des **campagnes d'informations à l'égard du grand public mais aussi des professionnels sur la diversité** des moyens contraceptifs, tout comme le PS. DéFI plaide aussi pour la promotion et le financement de la recherche des contraceptifs masculins.



Le PS aborde la contraception dans son programme principalement sous l'angle de **la pilule du lendemain**. Il soutient le rôle des centres de planning familial pour la délivrance de celle-ci par les travailleurs non médicaux (sous la responsabilité d'un médecin) et demande en ce sens la révision de la législation. Pour des raisons d'accessibilité et de confidentialité, le PTB soutient le même type de mesure.

Check (L)IST : poursuivre les politiques de prévention et de dépistage

En matière de lutte contre le **VIH et les IST**, les positions des partis sont plutôt disparates selon les programmes. Le MR n'en parle pas. Dans ses réponses au questionnaire, il rappelle qu'une proposition de résolution visant à renforcer et à élargir la vaccination contre le HPV a été déposée par le MR. Il mentionne également que le gouvernement wallon, dont le MR fait partie, a soutenu un appel à projets pour le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus. Il rappelle aussi que le travail du gouvernement fédéral a permis aux personnes au risque élevé d'infection au VIH de bénéficier d'un remboursement pour la Prep. Le CDH appelle seulement à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux de lutte



contre certaines maladies, dont notamment les hépatites B et C et le VIH. Il appelle aussi à un meilleur accès des publics précarisés aux programmes de dépistages gratuits, sans toutefois préciser de quels types de dépistages il doit s'agir. Les quatre autres partis appellent tous à la poursuite des actions de prévention et de dépistage des IST. ECOLO, le PTB et le PS soutiennent le **dépistage démedicalisé** et demandent que davantage de services (pour le second) et un plus grand soutien financier (pour le premier) soient mis en

œuvre pour promouvoir ce type de dépistage. Le PS et ECOLO appellent tous les deux à la **reconduction du Plan national VIH**. En particulier, ECOLO demande qu'il soit plus précis et concerne l'ensemble de la population. Les autres partis se sont également montrés favorables à la reconduction de ce plan dans le questionnaire. DéFI propose encore d'autres mesures comme la démedicalisation du dépistage rapide pour l'Hépatite C (les autres partis se sont également montrés favorables à la démedicalisation du dépistage pour les autres IST au travers du questionnaire), la mise en œuvre de politiques de lutte contre la sérophobie, ou encore la promotion du **paradigme de la prévention combinée**. Il appelle également à la mise en œuvre de **l'élargissement de la vaccination HPV** aux garçons, comme prévu à partir de la rentrée scolaire 2019, mais en l'étendant aux adolescent.e.s de 9 à 14 ans. Cette dernière mesure est également soutenue par le PS sans appeler pour autant à l'élargissement de la fourchette d'âge.

Une sexualité épanouie ? Aussi pour les personnes en situation de handicap !

Le PS est le seul parti à parler explicitement d'**handicap et de sexualité** dans son programme. Les autres partis proposent bien évidemment diverses mesures d'inclusion en faveur des personnes en situation de handicap mais ne parlent jamais explicitement de leur droit à une sexualité épanouie. Ils ont néanmoins tous répondu favorablement à notre affirmation du questionnaire selon laquelle **les personnes en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier d'EVRAS**. Dans leur programme, les socialistes appellent à ce que le personnel des organisations et des institutions spécialisées soit formé et sensibilisé à l'EVRAS et que l'octroi des agréments aux services d'hébergement soit conditionné à l'application d'un projet pédagogique en VRAS. Plus spécifiquement, le PS appelle à la mise en place d'une certification d'assistants sexuels.



Renforcer la lutte contre les discriminations et les violences !

Comme déjà mentionné en introduction, la lutte contre les **violences sexuelles et basées sur le genre** d'une part et la lutte pour les droits des **personnes LGBTQI+** d'autre part sont deux sujets assez bien développés par les partis dans leur programme (sauf le CDH qui a eu tendance à « invisibiliser » le public LGBTQI+ dans l'ensemble de ses mesures visant la promotion de l'égalité des chances). Il est fort à parier que ce seront **deux thématiques très mobilisées dans les politiques publiques en matière d'égalité des chances sous la prochaine législature**. Selon les programmes, la problématique des violences est traitée plutôt indépendamment des publics-cibles, dont notamment les personnes LGBTQI+ et les femmes. Parfois ces deux publics sont traités de manière clairement distincte. Cela dépend aussi des mesures qui sont proposées, certaines étant plus spécifiques à un public qu'à un autre. Les mesures développées dans les programmes peuvent s'analyser sous le prisme de quatre axes : la prévention, la prise en charge, les mesures « politiques » et les mesures « scientifiques ».



Ainsi en matière de prévention, l'ensemble des partis plaident pour des mesures telles que des **campagnes d'information, de sensibilisation et de prévention**, que ce soit à destination du grand public, des médias, ou des professionnels susceptibles d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes. La prévention doit également passer par l'éducation (EVRAS à l'école) et par la formation des professionnels en contact avec les enfants (secteur de la petite enfance, de la jeunesse, de l'enseignement) afin d'agir dès le plus jeune âge sur l'apprentissage de l'égalité des genres, la déconstruction des stéréotypes, les différentes orientations sexuelles et de genre. Il s'agit également d'élaborer des mesures de prévention et de sensibilisation sur les lieux de travail. En termes de prises en charge, des mesures globalement

communes aux différents programmes peuvent être citées à titre d'exemple : augmentation des moyens des structures d'accueil, de prise en charge et d'hébergement des victimes, **sensibilisation et formation initiale et continue des professionnels des secteurs de la police et de la justice**, encourager le dépôt des plaintes et renforcer l'enregistrement et le suivi de celles-ci, **renforcer les moyens de la justice** pour assurer un meilleur suivi judiciaire, raccourcir le temps de parcours d'une procédure judiciaire, **application plus stricte des sanctions** et renforcement de la tolérance zéro. Toujours en termes de



prise en charge, nombreux sont les partis à vouloir renforcer et développer les **centres de prise en charge pluridisciplinaire des violences sexuelles**. Certains partis proposent des mesures moins unanimes telles que la diffusion d'outil de détection des violences, notamment conjugales, à l'égard de certains professionnels comme les médecins généralistes (DéFI), ou le renforcement de la prise en charge des auteurs de violences conjugales et sexuelles et de leur suivi en prison (ECOLO, PS). À cet égard, DéFI et le MR proposent notamment la création d'un registre des délinquants sexuels.

Plusieurs partis entendent aussi prendre des mesures politiques comme **l'application de la Convention d'Istanbul** (PS, ECOLO), la définition d'un plan national de lutte contre les violences (CDH, ECOLO) ou les discriminations (PTB). Le CDH, le MR, le PS et DéFI appellent à l'évaluation, le renforcement et la reconduction du *Plan d'action interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTQI+*. L'application de l'approche du *gendermainstreaming* dans l'élaboration des politiques doit par ailleurs être renforcée pour la plupart des partis. DéFI va encore plus loin et propose des mesures telles qu'inscrire le critère de « discrimination multiple » dans la loi et le considérer comme circonstance aggravante dans la détermination des sanctions, inscrire le féminicide dans le Code pénal, durcir la législation sur le viol, constituer les violences conjugales comme une dérogation légale au principe de l'hébergement égalitaire en cas de séparation. Enfin, ECOLO, le CDH et DéFI soutiennent la recherche en matière de genre et propose des mesures telles que la **création d'un centre autonome d'expertise sur les violences faites aux femmes**, la récolte de données genrées ou de données sur l'ampleur du phénomène des violences basées sur le genre. Pour terminer, ECOLO et DéFI sont les seuls partis à avoir parlé explicitement des violences obstétricales dans leur programme (ECOLO ne les nomme pas clairement de cette manière mais parle de la nécessité de développer des « politiques de bienveillance obstétricales ») et à appeler à prendre des mesures de prévention, de sensibilisation et d'information à l'égard des professionnels de la santé et des femmes.

Des mesures plus spécifiques au public LGBTQI+ sont également proposées par certains partis. Le PS propose de créer un réseau psycho-médico-social multidisciplinaire qui constituerait un point de contact et de relais tant pour les professionnels que pour les personnes LGBTQI+ elles-mêmes. ECOLO, le PTB et le PS demandent la **prise en charge complète des interventions médicales, chirurgicales et hormonales** nécessaires à la transition des personnes trans*. En termes de soins de santé, le PS plaide également pour le remboursement des prestations de soins gynécologiques et andrologiques des personnes transgenres n'ayant pas subi de réassignation sexuelle. Le PTB souhaite également **lutter contre les discriminations institutionnelles et administratives** et demande la formation du personnel des services publics quant aux nouvelles législations (changement d'état civil, de prénom, droits de parentalité, don de sang, ...). ECOLO plaide pour le renforcement de la loi encadrant le changement de sexe, la simplification des démarches administratives en vertu de l'égalité des droits entre individus et la suppression de la stérilisation forcée. Le PS recommande de son côté un renforcement des droits relatifs à la parentalité des personnes LGBTQI+ (filiation, congé de naissance). Tout comme les socialistes, les Verts entendent aussi s'opposer à l'assignation forcée des personnes intersexes.

En matière d'organisation des soins de santé, plusieurs éléments reviennent presque systématiquement dans l'ensemble des programmes électoraux des partis. Ces éléments sont :

- **Une meilleure coordination et concertation entre les entités fédérales et fédérées** en ce qui concerne l'élaboration des politiques de santé : le CDH, DéFI, ECOLO et le MR soulignent tous les quatre la complexité institutionnelle de la Belgique en matière de politiques de soins de santé. Ils appellent tous à un renforcement de la concertation entre les différents niveaux de pouvoirs fédéral et fédérés pour plus de cohérence dans les politiques de santé. Le MR propose par exemple la création d'un organe de conseil et d'orientation au sein duquel les différentes entités pourront élaborer des objectifs de santé concertés et interfédéraux. DéFI propose quant à lui l'institution d'un seul ministre de la santé et du social bruxellois.
- **Une réorganisation et un renforcement de la 1^{ère} ligne de soins** : tous les partis (excepté le PTB qui ne se prononce pas sur ce point) s'accordent à dire que la 1^{ère} ligne de soins doit être renforcée et soutenue. Mais tous plaident pour que cela passe par la promotion de la pratique groupée inter- (ou multi-) disciplinaire. ECOLO et DéFI développent davantage leur vision. Pour le premier, l'organisation des soins doit être réformée en profondeur en privilégiant une organisation intégrée par bassin de vie, sur base d'une évaluation territoriale des besoins de la population. Pour DéFI, sans surprise, c'est de la réforme de l'ambulatoire bruxellois dont il s'agit. Il rappelle dans son programme que cette réforme vise à renforcer les synergies et l'intersectorialité tout en assurant un équilibre entre les services spécialisés et les centres intégrés. Cette organisation des soins doit se réaliser sur base d'une planification à partir de données socio-sanitaires quantitatives et qualitatives. De manière générale, DéFI entend encourager le développement des groupements d'employeurs, y compris dans le non-marchand.
- **Un meilleur accès financier aux soins de santé** : tous les partis entendent prendre des mesures pour faciliter l'accès financier aux soins de santé. Pour le PS, le CDH et ECOLO, cela doit notamment passer par un réinvestissement ambitieux du secteur des soins de santé (CDH) et l'augmentation de la norme légale de croissance du budget des soins de santé (ECOLO, PS). D'autres mesures plus spécifiques sont proposées telles que l'abaissement des seuils pour le maximum à facturer (PS, DéFI), un mécanisme d'intervention majorée plus simple et automatique (DéFI), l'automatisation des droits d'assurabilité (PS), l'extension de la couverture de l'assurance-maladie (CDH), la généralisation du système du tiers-payant (PTB) chez le généraliste, le dentiste et le psychologue, voire chez tous les prestataires pour les BIM (PS), la gratuité des soins chez le généraliste pour les adultes disposant d'un DMG et pour les enfants (ECOLO), le remboursement des consultations chez le psychologue (ECOLO, PTB) sans limite d'âge, ni indication préalable, ni prescription (PS), une plus large proportion de prestataires de soins conventionnés (MR).
- **Un investissement plus ambitieux dans la prévention et la promotion de la santé et la prise en compte des déterminants sociaux de la santé** : sans davantage expliciter leurs intentions, les six partis francophones appellent à un renforcement et un plus grand investissement dans les politiques de prévention et de promotion de la santé. ECOLO, le CDH, le PS et le PTB appellent tous les quatre à davantage tenir compte des déterminants sociaux de la santé dans l'élaboration des politiques de santé. Il s'agit pour cela de s'assurer que les décisions prises dans l'ensemble des politiques publiques n'impliqueront pas des effets négatifs sur la santé de la population (*healthmainstreaming*).

Plus anecdotique dans les programmes, mais sur un aspect plus pratique en ce qui concerne les activités des centres de planning familial :

- **Revoir la procédure de l'aide médicale urgente** : DéFI, le PS et ECOLO plaident tous les trois pour une simplification de la procédure AMU et pour une harmonisation des pratiques des CPAS (PS). Il s'agit aussi de mieux informer les professionnels et les bénéficiaires afin de rendre accessible et effectif ce droit.
- **Revaloriser la fonction de psychothérapeute** : le PS et DéFI demandent tous les deux que soit réhabiliter la fonction de psychothérapeute telle qu'elle était prévue dans le consensus obtenu en 2014.
- **Lutter contre la pénurie de médecins pratiquant l'IVG** : presque tous les partis ont abordé la problématique de la pénurie des médecins généralistes et de certaines spécialités dans leur programme. Seul le PS y a explicitement appelé à adapter le contenu du cursus de médecine à la pratique de l'IVG. Néanmoins, en réponse à notre questionnaire, l'ensemble des partis soutient la formation des étudiant.e.s de toutes les facultés de médecine à la pratique de l'IVG et à la pratique médicale en planning familial. Concernant la difficulté d'engager des médecins généralistes dans les CPF, et à notre demande d'un renforcement des moyens financier pour leur permettre d'y faire face, le PS et le MR ont répondu par la négative. Le premier se justifie en expliquant cette pénurie par la restriction de l'accès à la profession et sous-entend qu'elle n'est pas propre au planning familial. Le second ajoute que le revenu n'est pas un élément déterminant dans le choix du médecin selon lui.

DROITS DES FEMMES, DROITS SOCIAUX ET PARENTALITÉ : L'ÉGALITÉ POUR TOU.TE.S

Comme expliqué en introduction, les partis proposent tous des mesures en termes de droits des femmes, de droits sociaux ou de parentalité qui visent notamment l'égalité des chances et des sexes. Nous essayons ci-dessous d'en faire un résumé, sans pouvoir être exhaustif tellement les mesures en la matière sont nombreuses et détaillées dans la plupart des programmes. Nous essayons aussi d'identifier les mesures phares qui semblent faire l'unanimité ou presque et qu'il nous semble important de garder à l'esprit même si elles apparaissent de prime à bord moins concerner les activités du planning familial.

En termes de droits sociaux, une mesure phare qui revient presque dans tous les programmes est **l'individualisation des droits sociaux** (PTB, PS, CDH, ECOLO, DéFI), qui se traduit notamment par la suppression du statut de cohabitant (PTB, PS, CDH, ECOLO). À cotisations égales, allocations égales. Cette mesure est potentiellement favorable aux femmes car ce sont souvent les hommes qui disposent du statut de chef de ménage, et donc les femmes qui bénéficient d'allocations moindres en raison de leur statut de cohabitante. Plusieurs partis proposent également **d'augmenter les différentes allocations sociales et d'assistance** a minima jusqu'au seuil de pauvreté (CDH, DéFI, ECOLO)² et de réaliser **l'automatisme des droits** (DéFI, PTB, ECOLO, MR).

Comme le rappellent la plupart des partis dans leur programme, de nombreuses femmes travaillent à temps partiel. Parfois par choix, souvent par contrainte (vie familiale, aide aux proches, etc.). Les partis souhaitent prendre dès lors prendre une série de mesures pour **favoriser le travail à temps plein des femmes**, ce qui est supposé avoir également une incidence favorable sur leur pension. Les interruptions de carrière, que connaissent de nombreuses femmes, ont également une conséquence sur leur pension

² Le MR propose également de relever progressivement les prestations de sécurité sociale les plus basses et le revenu d'insertion, mais n'explique pas à quelle hauteur.

et sur le montant des allocations dont elles peuvent bénéficier. Pour pallier cette inégalité face aux hommes, plusieurs partis souhaitent réformer le système de calcul des pensions.

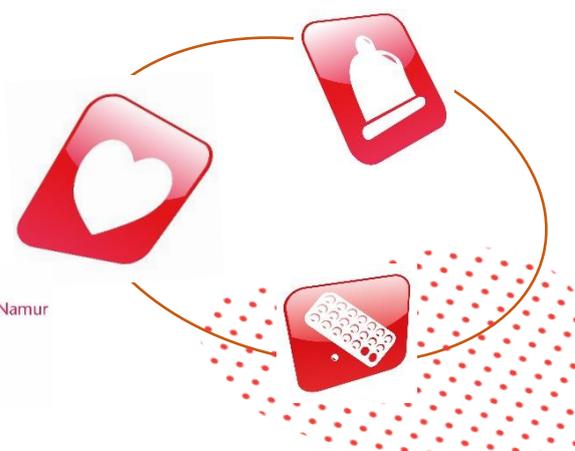
Garantir un meilleur **accès au marché de l'emploi**, surtout pour les femmes, c'est aussi prendre des **dispositions en matière de parentalité**. Généralement, celles-ci visent également à **assurer plus également au sein du couple les responsabilités familiales** : égalité salariale effective, meilleure indemnisation des congés de maternité/paternité, allongement et/ou caractère obligatoire du congé de paternité, immunisation des congés de maternité pris pour raison médicale, valorisation des allocations d'interruption de carrière (pour congé de maternité/paternité ou autre), renforcement des dispositifs de congés de maternité/paternité pour les indépendants, création de congés pour motifs impérieux ou congés de conciliation, renforcement de la lutte contre la discrimination sur base du statut familial et/ou du genre sur le marché de l'emploi, protection des travailleur.euse.s en cas d'absence pour le diagnostic ou le traitement de l'infertilité, création d'un congé grand-parental, extension du congé parental, réduction collective du temps de travail, sont autant de mesures que l'on lit dans les différents programmes électoraux. Si toutes ces mesures ne sont pas partagées identiquement par l'ensemble des partis, elles traduisent bien dans les grandes lignes la philosophie de ceux-ci.

Toujours en matière de parentalité, le CDH propose d'autoriser **l'accouchement dans la discrétion**, assorti de quelques conditions, mais n'envisage pas de légiférer sur la **gestation pour autrui** qu'il entend interdire. DÉFI, qui se montre également favorable à l'accouchement dans la discrétion, entend à l'inverse ouvrir la GPA à tous les couples mariés ou non, hétéro- comme homosexuels. Le PS le propose également, en tous les cas pour les couples homosexuels. En termes de parentalité, DÉFI comme le PS proposent la gratuité des consultations prénatales à l'ONE et le renforcement de l'accompagnement post-partum à domicile.

Tous les partis attirent également l'attention sur la situation – plus souvent précaire – des **familles monoparentales dont 80-85% des chef.fe.s de ménage sont des femmes**. La monoparentalité sera certainement au cœur des politiques publiques en matière de parentalité et de précarité : augmentation des plafonds de revenus ouvrant à des droits, renforcement du SECAL pour le rendre davantage accessible, mesures visant à faciliter l'accès aux milieux d'accueil de la petite enfance sont quelques mesures phares présentées dans les programmes.



À tous ces égards, tous les partis ambitionnent évidemment un renforcement de la **politique d'accueil de la petite enfance** : augmentation des places et de la couverture des crèches, diversification des types d'accueil, renforcement de la flexibilité de l'accueil (notamment au niveau des horaires d'ouverture), facilitation de l'accès financier – notamment pour les familles précarisées – et simplification des procédures administratives pour les parents, etc.



FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL asbl

Siège bruxellois : Rue de la Tulipe, 34 – 1050 Bruxelles • **Siège wallon** : Rue Eugène Hambursin, 3 – 5000 Namur
Tél. +32 (0)2 502 82 03 • **Fax** +32 (0)2 503 30 93 • **e-mail** flcpf@planningfamilial.net

www.planningfamilial.net • www.loveattitude.be • www.evras.be

N° D'ENTREPRISE BE0 431 746 109 - IBAN : BE24 0013 23 87 9238 - BIC : GEBABEBB

Membre de  IPPF
International Planned Parenthood Federation
Europe - Belgium